

Risque retrait-gonflement des argiles (RGA)

Commune de Châtillon-sur-Morin · Marne (51) · INSEE 51137

À DIFFUSER · ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE 2026

Une nouvelle carte officielle entre en vigueur le 1^{er} juillet 2026

L'arrêté du 9 janvier 2026 actualise le zonage réglementaire du retrait-gonflement des argiles. Cette nouvelle cartographie redéfinit les obligations légales pesant sur les propriétaires, vendeurs et constructeurs. Pour Châtillon-sur-Morin, les chiffres-clés à retenir :

100 %

DU TERRITOIRE EN ZONE D'ALÉA MOYEN OU FORT

2

ARRÊTÉS CATNAT SÉCHERESSE DEPUIS 2018

QUI EST CONCERNÉ ?

CAS 1

Vente d'un terrain

Une étude géotechnique préalable **G1 (loi ELAN)** est obligatoire avant la promesse de vente d'un terrain constructible en zone d'aléa moyen ou fort.

CAS 2

Achat d'un terrain

L'acheteur doit recevoir l'étude G1 avant la signature du compromis. Son absence peut entraîner la **nullité de la vente**.

CAS 3

Propriétaire d'une maison

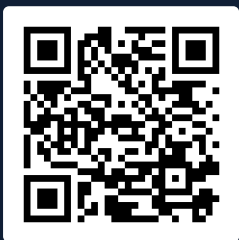
Surveillez les **fissures**, l'écoulement des eaux et l'éloignement des arbres. En cas de sinistre, déclarez via la procédure **CatNat sécheresse**.

CONSÉQUENCES SI L'OBLIGATION EST IGNORÉE

- **Compromis annulable** par l'acheteur si la G1 n'a pas été annexée à l'avant-contrat.
- **Sinistre non couvert** par l'assurance habitation en l'absence d'étude conforme.
- **Surprime CatNat** portée de 12 % à 20 % depuis le 1^{er} janvier 2025.
- **Délai d'indemnisation** sécheresse étendu à 4 mois (décret 2024-1101).

COMMENT VÉRIFIER MA PARCELLE ?

- 1 Application mobile ZoneG1 (gratuite)**
iOS / Android — résultat en 3 secondes
- 2 Site officiel Géorisques**
georisques.gouv.fr — recherche par adresse
- 3 Service urbanisme de la mairie**
Renseignements aux heures d'ouverture



ZoneG1

Vérifier directement votre parcelle

Scannez ce QR code pour accéder à la fiche RGA de Châtillon-sur-Morin et vérifier votre adresse en quelques secondes.

zoneg1.com/info-rga/51137



Document d'information mis à disposition gratuitement par **TERRASCAN**, éditeur de l'application **ZoneG1** — zoneg1.com. Libre d'utilisation, d'impression et de diffusion par les services municipaux.

Sources : BRGM, Géorisques, base GASPARD (MTECT)

Édition 2026